

ÉLECTIONS SÉNATORIALES | 24 SEPTEMBRE 2023

Oise
a de l'**avenir**

Liste de
rassemblement
de la **gauche**

Alexandre **Ouizille** - Catherine **Dailly**
Baptiste de **Fresse de Monval** - Danièle **Blas**
Jean-Paul **Douet** - Roseline **Pinel**



GÉNÉRATION-S

PRG
le centre gauche



Madame, Monsieur,

Il y a quelques semaines nous vous écrivions avec mes colistières et mes colistiers pour vous présenter notre candidature pour **les élections sénatoriales du 24 septembre prochain**.

Vous le savez, notre liste est celle d'un large rassemblement de la gauche. **Une gauche ancrée dans notre territoire, pétrie de République et qui sait que le réchauffement climatique nous oblige à l'action.**

Aujourd'hui nous vous présentons **notre projet sénatorial**. Il est nourri des échanges que nous avons eus avec les élus, dans les mairies, aux quatre coins de l'Oise. **Vous y reconnaîtrez des idées nées de nos discussions communes et des problématiques de notre quotidien d'élus.** Pour celles et ceux que nous n'avons pas encore eu la chance de rencontrer, **nous viendrons à votre rencontre en septembre pour échanger et continuer à nourrir cette feuille de route.**

Nous formulons ici des propositions sur **trois enjeux essentiels**. Le premier enjeu concerne **l'élu, sa place dans notre société et son pouvoir d'agir**. Le second concerne **les combats économiques, sociaux et écologiques** que nous proposons de mener dans les six ans qui viennent pour défendre l'Oise au Parlement. Le troisième renvoie à **la modernisation du rôle du sénateur**. Pour nous, il est bien plus qu'un « coupeur de ruban ». Il doit être avec ses équipes un soutien pour les communes et un facilitateur dans le dédale administratif territorial. Il doit proposer de nouvelles collaborations aux élus comme le fait de participer directement à l'écriture de la loi *via* **une proposition de loi d'initiative communale**.

Ainsi, au moment où une sécheresse historique s'abat sur notre département, où il nous faut répondre à l'urgence du présent, penser l'adaptation au changement climatique et nous efforcer d'en limiter la portée, **nous avons voulu formuler des propositions claires, concrètes et immédiatement opérationnelles pour redire avec force et conviction : l'Oise a de l'avenir.**

Alexandre Ouizille

Nous avons construit la liste autour **d'un large rassemblement de la gauche** pour **représenter au mieux notre territoire** autour de **combats communs** que nous voulons **poursuivre et amplifier**.



Alexandre Ouizille
TÊTE DE LISTE

Alexandre Ouizille **enseigne l'économie à l'Institut d'Études Politiques de Paris**. Il est conseiller régional, premier vice-président du Syndicat Mixte du Département de l'Oise et premier adjoint au maire de Villers-Saint-Paul.

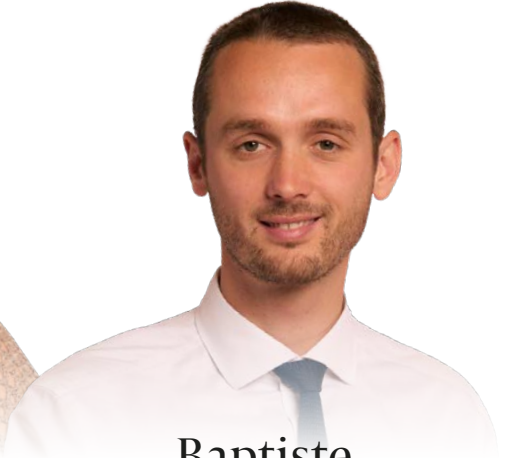
Il a lancé à Villers-Saint-Paul l'**expérimentation Territoires Zéro Chômeur de longue durée** qui vise à ramener vers l'emploi les publics les plus éloignés.



Catherine Dailly
DEUXIÈME DE LISTE

Catherine Dailly est **conseillère départementale**, adjointe au maire de Montataire et vice-présidente de l'Agglomération Creil Sud Oise en charge de **l'égalité femmes-hommes**.

Elle porte le projet « **Carrefour de femmes** », un espace ressources dédié à la lutte contre les violences et pour l'émancipation des femmes sur le territoire.



Baptiste de Fresse de Monval
TROISIÈME DE LISTE

Baptiste de Fresse de Monval est **avocat** et **maire de Margny-sur-Matz**. Il assure bénévolement un soutien juridique auprès des habitants et des élus.

Il lutte pour le **maintien des écoles et contre les fermetures de classes**. Il cherche à construire **une écologie rurale**.



Danièle Blas
QUATRIÈME DE LISTE

Danièle Blas est **élue à Chambly**. Elle est **en charge du devoir de mémoire et des anciens combattants**. Elle est aussi administratrice de la maison de retraite Louise Michel.

Elle s'engage pour **développer les liens intergénérationnels** et pour les conditions de vie des personnes âgées. Elle anime le conseil des aînés.



Jean-Paul Douet
CINQUIÈME DE LISTE

Jean-Paul Douet est **maire de Montagny-S^{te}-Félicité**, **vice-président du Syndicat d'énergie de l'Oise** et **secrétaire général de l'Union des maires de l'Oise**.

Il milite pour un véritable **statut de l'élu** et plaide pour un retour des services publics de qualité.



Roseline Pinel
SIXIÈME DE LISTE

Roseline Pinel est **présidente du centre social de Songeons** et **ancienne conseillère générale**. Elle préside l'association jeunesse et loisirs dans sa commune d'Escames.

Elle défend la **solidarité**, la **culture** et impulse une **ruralité dynamique**.

Un mandat pour affirmer les libertés communales

Nous croyons que le **pouvoir d'action de l' élu** doit être défendu et renforcé, au même titre que **sa place dans la société**. Voici les propositions que nous porterons au Sénat.



Rendre du pouvoir aux élus locaux

→ **Lutter contre l'érosion des moyens en indexant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sur l'inflation ;**

→ **Retrouver de la liberté au sein du bloc communal** avec une coopération locale choisie.

Donner de la souplesse dans la répartition des compétences avec des transferts volontaires et à la carte plutôt qu'obligatoires.

Supprimer les dispositifs financiers coercitifs en cas d'intégration jugée trop faible par l'État ;

→ **Donner de la visibilité pluriannuelle sur les dotations d'investissement** au travers d'un « contrat de plan État-communes » - comme il existe un contrat de plan État-région - qui serait négocié par les associations d'élus et qui ferait l'objet d'un dialogue local annuel entre chaque maire et sa sous-préfecture ;

→ **Former les élus locaux aux dispositions juridiques issues de la loi de 1905** qui permettent d'assurer le respect du principe de laïcité.



Revaloriser, respecter et protéger les élus

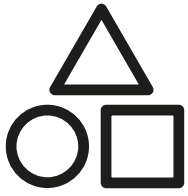
→ Les indemnités des élus communaux ne sont pas cohérentes avec leur niveau de responsabilité administrative et pénale. C'est aussi le cas des salaires de leurs plus proches collaborateurs, les secrétaires de mairie, dont la pyramide des âges est inquiétante et dont le renouvellement n'est pas assuré.

Loin de la démagogie, **nous assumons de dire que ces fonctions doivent être revalorisées à hauteur de l'engagement de ceux qui les exercent ;**

→ **Nous proposons une « prime spéciale de reconnaissance » pour 2024** (financée à 80 % par l'État) et l'intégration permanente de ce montant dès 2025 dans les barèmes applicables aux maires, adjoints et conseillers délégués ;

→ **Nous nous battons pour une augmentation des crédits d'heures pour tous les élus** et la création d'un droit à l'indemnisation de Pôle Emploi dès la fin du mandat ;

→ Aussi après les événements de Saint-Brevin et de L'Hay-les-Roses, il faut **mieux protéger nos élus** en prenant au sérieux les intimidations dont ils peuvent faire l'objet, en aggravant les peines encourues pour toute injure publique ou agression et en améliorant la prise en charge des élus victimes.



Changer la vie en la simplifiant

Le dédale administratif territorial, la complexité réglementaire et l'inflation normative - le code général des collectivités territoriales a triplé en 20 ans - sont source de frustration, de colère et de découragement.

Le sujet doit être pris à bras le corps si l'on veut affronter la question difficile des démissions d'élus et la crise des vocations.

→ Lancer un chantier commun à la préfecture, au département et à la région en vue de **la constitution d'un dossier de subvention unique pour chaque projet communal** ;

→ Dans l'immédiat, **harmoniser et normaliser les périodes de dépôts, les pièces demandées, les plateformes numériques et les dates de retour entre les différentes collectivités.**

Ce n'est pas acceptable que ce soient les petites communes, qui n'ont parfois pour seule administration qu'un secrétaire de mairie quelques heures par semaine, qui doivent gérer la complexité administrative ;

→ **Supprimer les montants minimum de déclenchement des subventions** pour permettre aux petites communes d'y accéder ;

→ **Le préfet et les sous-préfets de département doivent redevenir les interlocuteurs de référence des communes** en coordonnant l'ensemble des administrations de l'État présentes dans le département.

Il s'agit aussi de réduire le nombre d'agences et de démembrements de l'État. Un numéro unique réservé aux communes 24h/24 et 7j/7 doit être mis en place ;

→ Au niveau du Sénat, nous porterons aussi **un comité transpartisan de la simplification dont l'unique objet sera de faire la chasse à la sur-réglementation** qui entrave l'action locale et aux dispositions inutiles et tatillonnes qui coûtent parfois temps et argent.

Un sénateur autrement

Associer les élus locaux au travail législatif, les informer des conséquences des lois promulguées et leur rendre compte du mandat exercé

→ Présenter chaque année au Sénat une **proposition de loi d'initiative communale** qui aura été élaborée avec les élus du département souhaitant s'engager sur une thématique dédiée ;

→ **Venir rendre compte du mandat de sénateur chaque année** dans les 21 intercommunalités de l'Oise ;

→ **Analyser après chaque loi promulguée ce qu'elle change pour les collectivités locales** de notre département et en informer les élus.



Un mandat pour défendre l'Oise

Nos combats nationaux sont **directement issus des problématiques rencontrées dans l'Oise**. Ils témoignent de questions auxquelles les élus sont confrontés tous les jours dans leur mairie. **Ils ont été construits à l'occasion de nos échanges** aux quatre coins du département.

Ils ont vocation à **changer le quotidien des élus et des habitants** dans nos territoires.



Vivre en bonne santé

Les inégalités territoriales et l'état de l'hôpital public appellent une action immédiate pour restaurer notre système de soins.

→ **Mettre fin aux déserts médicaux** en assumant la régulation des lieux d'installation des médecins ;

→ **Reconstruire l'hôpital public** en garantissant l'accueil de tout patient en urgence par un personnel médical suffisant.

Depuis trois ans, près de 15 000 patients ont passé la nuit sur un brancard sans chambre attribuée. Cette situation doit cesser ;

→ **Financer un plan de prévention de santé État-collectivités** qui permettrait de faire face notamment aux risques de santé environnementale comme la pollution des milieux naturels (eau, sol, air) en l'adaptant aux réalités locales.



Prendre soin de la petite enfance, de l'école et de la jeunesse

Un des objectifs principaux des élus municipaux est d'offrir aux familles de leurs communes de belles écoles. Nous croyons aussi que les conditions d'accueil de nos enfants sont une priorité.

→ **Permettre le développement des maisons d'assistantes maternelles en zone rurale** en s'assurant que leur construction ouvre droit au remboursement de la TVA comme pour les crèches ;

→ **Favoriser l'investissement local dans les écoles** en proposant un dispositif dédié pour cofinancer davantage les travaux dans les bâtiments et les outils pédagogiques ;

→ **Accompagner toutes les communes qui le souhaitent pour mettre en place du soutien scolaire** en lien avec l'Éducation nationale ;

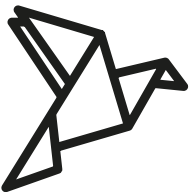
→ **Limiter le nombre d'élèves par classe** pour favoriser l'apprentissage des savoirs et la personnalisation du suivi.



Mieux se loger pour mieux vivre

L'accès au logement, la qualité de celui-ci et la mixité sociale de l'habitat sont essentiels pour la dignité des habitants mais aussi pour continuer de faire Nation. C'est pourquoi il nous faut renforcer sur ces terrains les moyens d'action des élus.

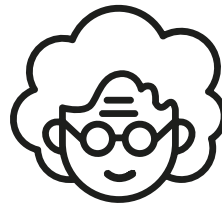
- Favoriser l'accès à la propriété par des prêts à taux préférentiel et accompagner la rénovation énergétique des passoires thermiques par des avances de trésorerie publiques et une simplification drastique de *MaPrimeRenov* ;
- Lutter contre l'habitat indigne et insalubre et les marchands de sommeil en étendant les pouvoirs de police du maire ou du président d'intercommunalité en matière d'habitat ;
- Relever les plafonds d'attribution du logement social en zone tendue pour y assurer un certain niveau de mixité sociale.



S'émanciper par la culture

La culture ne doit jamais être réservée à quelques-uns. Elle doit être accessible à chacun dans nos villes et villages.

- Assurer un lieu d'étude avec accès à internet et une bibliothèque au minimum dans tous les centres-bourgs du département ;
- Créer un financement spécial d'État pour les investissements des communes accueillant un flux touristique important du fait de l'existence d'un patrimoine historique majeur sur leur territoire ;
- Soutenir une politique ambitieuse pour les festivals et les fêtes rurales qui font vivre et rayonner nos communes.



Bien vieillir en France et dans l'Oise

Nous vivons plus longtemps. C'est l'un des grands bonheurs de notre temps et aussi l'un des défis qu'il nous faut affronter. Dans 7 ans, 6 millions de Français auront plus de 75 ans, contre 4 millions aujourd'hui. C'est un enjeu décisif et les élus locaux seront en première ligne pour protéger nos aînés, comme pendant la crise sanitaire.

- Reconnaître le rôle des acteurs - élus locaux, CCAS, policiers municipaux, médiateurs, postiers, gardiens d'immeuble - qui contribuent à repérer les fragilités et compléter le registre canicule des communes avec les données des administrations sociales ;
- Adapter davantage de logements au vieillissement pour les sécuriser et éviter les chutes mortelles. Bien traiter les personnes âgées dans les EHPAD en mettant en place un taux d'encadrement minimal et instaurer un budget plancher pour l'alimentation quotidienne ;
- Travailler sur les transitions emploi-retraite dans les communes en donnant aux maires la liste des administrés qui ont fait valoir dans l'année leurs droits à la retraite.





Concrétiser la transition énergétique et environnementale

Sortir des énergies fossiles et passer à un mix énergétique nucléaire-énergies renouvelables est le grand défi des dix prochaines années. Il nous faut le réussir tout en évitant le gaspillage de l'énergie.

→ **Garantir des tarifs régulés de l'énergie** pour toutes les collectivités, les particuliers et les entreprises en instaurant un prix plafond calculé à partir des coûts réels de production ;

→ **Planifier la nouvelle donne énergétique** et notamment la méthanisation en **la recentrant sur la valorisation de la biomasse** : les effluents d'élevage, les déchets organiques et les boues des stations d'épuration. **Réduire à l'inverse la part des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE)** qui ont des effets négatifs sur l'eau, les sols et usent les infrastructures rurales ;

→ **Assurer la pérennisation du fonds vert** et en simplifier l'accès pour réussir la rénovation thermique des 50 millions de m² de bâtiments publics que compte notre pays et économiser ainsi l'énergie ;

→ **Mettre en place une trajectoire fiscale incitative pour les syndicats de déchets** qui réduisent fortement la part des ordures ménagères résiduelles et qui portent une exigence sociale et environnementale sur la valorisation énergétique et les modes de transport alternatifs à la route comme le SMDO ;

→ **Reconnaître l'agriculture comme un secteur d'avenir** qui doit contribuer à la transition et favoriser son évolution vers des espèces moins consommatrices d'eau telles que le blé dur, le tournesol ou le colza. **Soutenir également l'agriculture locale et la filière bio** durement touchées par la hausse des prix.



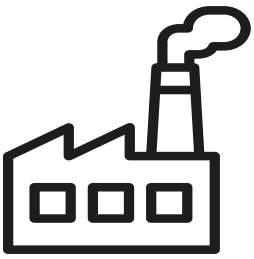
Protéger notre eau

Tension sur la ressource, conflits d'usage, multiplication des sources de pollution : la crise de l'eau est là. Près de 1000 communes en France ont eu recours à des solutions temporaires pour se faire livrer en eau potable l'an dernier. Pendant l'été 2023, un quart du département de l'Oise est placé au niveau maximum de crise par arrêté préfectoral. Il nous faut agir.

→ **Étendre les subventions du Plan Eau** aux collectivités qui s'engagent sur un objectif ambitieux de réduction des fuites sur leur réseau ;

→ **Amener les exploitants à proposer rapidement aux collectivités des solutions de réutilisation des eaux usées traitées** et aménager la loi si nécessaire ;

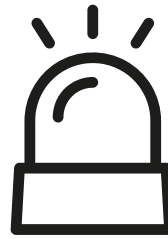
→ **Renforcer les services de l'État pour analyser et conseiller** le bloc communal sur la qualité de l'eau.



Développer l'industrie du futur

Réindustrialiser la France, c'est créer à nouveau des emplois qualifiés et de bons salaires et améliorer l'autonomie du pays dans des filières stratégiques. C'est aussi travailler ensemble sur les atouts de l'Oise.

- Refuser la signature de traités de libre échange avec les pays ne respectant pas l'accord de Paris sur le climat et les conventions sociales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Revenir sur l'ouverture de nos marchés publics aux entreprises étrangères en l'absence de réciprocité ;
- Accompagner davantage la création d'entreprises industrielles innovantes pour ne pas faire dépendre la réindustrialisation uniquement de l'implantation ou de la réimplantation d'entreprises multinationales ;
- Améliorer la reconversion des friches industrielles et artisanales par l'accélération des procédures mais aussi en créant un cadre juridique spécifique aux filières vertes (hydrogène, recyclage).




Assurer la tranquillité publique

Les maires doivent être soutenus et accompagnés davantage pour assurer la sécurité de tous, la tranquillité et l'ordre public.

- Poursuivre la hausse des effectifs de fonctionnaires de police et de gendarmes en proximité pour renforcer les moyens d'enquêtes et améliorer les élucidations ;
- Renforcer la place des éducateurs et de la prévention pour accompagner les familles fragiles ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes en augmentant les ordonnances de protection et allonger leur durée. Cet outil assure la sécurité juridique des personnes et évite des féminicides ;
- Accompagner davantage les maires dans l'exercice de leurs pouvoirs de police dans le cas des personnes qui relèvent de troubles mentaux manifestes ;
- Donner les moyens aux communes de lutter contre les dépôts sauvages en accompagnant financièrement la mise en place de moyens de prévention tels que les barrières en forêt et les dispositifs de surveillance des espaces naturels.



À vos côtés pour défendre l'Oise au Sénat



Aménager l'Oise en s'impliquant dans les dossiers d'intérêt national

Le projet Roissy-Picardie

Nous défendons l'accès ferroviaire direct entre Creil et la gare de l'Aéroport Charles de Gaulle. Les TER et TGV prévus sur ce tronçon amélioreront la desserte du pôle économique et du bassin d'emploi de Roissy, faciliteront l'accès à la grande vitesse pour les habitants de la région et **renforceront l'intermodalité air-fer** plutôt que la route pour le transport de marchandises.

Le canal Seine-Nord

Le Canal Seine-Nord et le projet de Mise Au Garbit Européen de l'Oise (MAGEO) sont **des chantiers structurants pour notre département**. Pour en faire une réussite, la Société du Canal et VNF doivent veiller à l'effectivité du report modal. Ils doivent aussi **être à l'écoute des collectivités** concernant les aménagements et notamment **les propositions de tracé routier**. La construction du canal est aussi l'occasion de **développer de nouvelles filières** comme la mise en chantier de péniches fonctionnant à l'hydrogène vert.

Les dessertes ferroviaires

Les dessertes ferroviaires de l'Oise et notamment les dessertes parisiennes du quotidien cumulent retards, annulations et lenteurs (pas de liaison Beauvais-Paris en moins d'une heure). **La qualité de service est très dégradée pour les usagers** en raison d'un sous-investissement chronique de l'État dans les lignes du quotidien au profit de la grande vitesse. **Nous nous battons pour que les usagers et leurs familles ne soient plus sacrifiés et pour restaurer le service public ferroviaire.**

L'aéroport de Beauvais

Le secteur aérien doit aujourd'hui se transformer. La nouvelle délégation de service public de l'aéroport doit se faire **en transparence avec les élus**. Les exigences concernant les nuisances et notamment les trajectoires à l'atterrissage et au décollage doivent être réaffirmées. Le développement ne peut être une course au gigantisme. Il doit être **maîtrisé et compatible avec les objectifs environnementaux de la France**.

La RN2 et la RN31

La RN2 et la RN31 font partie des voies de circulation les plus empruntées de l'Oise. **La question du transfert de ces infrastructures de l'État au département est aujourd'hui posée**. Quoi qu'il en soit, **il est indispensable que des travaux de réfection de la chaussée aient lieu en urgence** sur certaines portions du tracé pour permettre une circulation sécurisée. Nous porterons ce dossier au ministère des transports.

L'aménagement numérique

Nous devons **poursuivre l'aménagement numérique du territoire** sur lequel l'Oise a été pionnière. Cela passe par **la résorption des dernières zones blanches et par le fibrage des nouveaux logements**. Il s'agit notamment de **raccourcir le délai de raccordement des logements neufs** qui est aujourd'hui en moyenne de cinq mois dans le département et de **cofinancer certaines infrastructures de génie civil très coûteuses** qui peuvent rester à la charge de l'occupant.



Être utile au Sénat

Composé de **348 sénateurs** élus au **suffrage universel indirect** pour un mandat de 6 ans, le Sénat est renouvelé tous les trois ans par moitié.

Aux termes de l'article 24 de la Constitution, **le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales.**

Avec l'Assemblée nationale, le Sénat **vote la loi.** Les sénateurs examinent les projets de loi que le Gouvernement leur soumet. Ils peuvent également déposer et examiner des propositions de loi.

« Le temps de la réflexion, c'est le Sénat. »

GEORGES CLEMENCEAU

Les sénateurs **contrôlent aussi l'action du Gouvernement et évaluent les politiques publiques.** On leur doit notamment l'enquête sur l'utilisation du fonds Marianne et sur les cabinets de conseil. Ils vérifient que les lois votées sont bien appliquées. Ils peuvent créer des instances temporaires (mission d'information, commission d'enquête...) pour étudier un sujet particulier de manière approfondie et proposer des réformes.

Le Sénat est le garant de la stabilité des institutions. À la différence de l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous. C'est une institution qui protège les citoyens d'une loi trop rapidement construite par le temps court - souvent celui du retentissement médiatique - tout en **inscrivant la politique publique dans le temps long.**

Dans l'Oise, les sénateurs sont élus au scrutin universel indirect à un tour par un collège électoral de « grands électeurs ». **Ils sont environ 2400 dans notre département.**

Le collège électoral se compose de sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux (5 %), en plus des délégués des conseils municipaux (95 %). Il est propre à chaque département. **Le vote de ces « grands électeurs » est obligatoire.**

Quelques chiffres

348
sénatrices
et sénateurs

141
rapports
d'information
ou d'enquête

du 1^{er} oct. 2021
au 30 sept. 2022

61
textes de loi
adoptés

du 1^{er} oct. 2021
au 30 sept. 2022

4
élus au Sénat
dans l'Oise

Savoir pour qui l'on vote

Nous avons voulu vous rendre compte des positions de vote des 3 sénateurs de droite sortants sur des sujets essentiels. L'orientation est identique, univoque. Les différences de style ne masquent pas la convergence de fond : pas de justice dans la répartition de l'impôt, remise en cause du service public, indifférence aux enjeux environnementaux.



2023

La retraite à 64 ans



2023

L'IVG dans la Constitution



2020

Forfait de 18€ par passage aux urgences



2019

Reconnaissance du crime d'écocide



2018

Renforcement de la lutte contre la fraude fiscale



2022

Suppression de la CVAE



2022

Déconjugalisation de l'aide adulte handicapé (AAH)

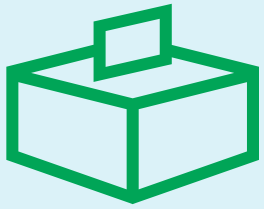


2018

Suppression de l'ISF



Ces informations sont disponibles sur le site Internet du Sénat.



Nos **positions** de **vote**

Face à cette uniformité de pensée, **vous pouvez faire un choix clair** : celui d'une autre tradition politique, celui de **la gauche républicaine et écologique**.



Contre. Nous n'aurions pas soutenu cette réforme dont l'essentiel des économies pèse sur ceux qui ont commencé à travailler tôt.



Pour. Nous aurions voté pour inscrire l'IVG dans notre Constitution et protéger durablement les droits des femmes.



Contre. L'accès aux services d'urgence, doit être garanti sans entrave, notamment dans un contexte d'extension des déserts médicaux.



Pour. La condamnation pénale des atteintes à l'environnement est essentielle pour protéger nos conditions collectives d'existence.



Pour. La fraude fiscale représenterait 80 milliards d'euros par an. Nous devons récupérer ce manque à gagner.



Contre. Supprimer la CVAE prive les collectivités d'une ressource territorialisée, mal compensée par un calcul sur la période COVID



Pour. Afin de garantir leur autonomie et leur sécurité, l'AAH doit dépendre des seuls revenus de la personne handicapée.



Contre. Cette contribution des Français les plus aisés était une juste contribution à l'effort national, au service de l'intérêt général.

**Faites
entendre
la voix
de la gauche !**



**Dimanche
24 septembre
à Beauvais,
votez pour la
liste l'Oise a de
l'avenir !**



1^{ère} Oise
a del'avenir

LISTE DE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE

1. Alexandre **Ouizille**
2. Catherine **Dailly**
3. Baptiste **de Fresse de Monval**
4. Danièle **Blas**
5. Jean-Paul **Douet**
6. Roseline **Pinel**







Le 24 septembre à Beauvais,
un seul bulletin pour
faire gagner la gauche !

Retrouvez toute l'actualité
de la campagne en ligne !

www.alexandreouizille.fr





Rencontrons-nous !

Vous souhaitez échanger avec **les candidats** autour d'un café ? N'hésitez pas, **appelez-nous** au 06 62 40 01 61 ou **écrivez-nous** à contact@alexandreouizille.fr !

l'Oise a de l'**avenir**



GÉNÉRATION·S

PRG
le centre gauche